17 och 1917 de Monsieur Le Trefets au Cautal à Aurillac Je soussignée, Madame. Carphio Marie, réfugicé de la Neurthe Moselle, derneuraud or Aurillac, 18 Rue ses Jampeurs, ai l'hongeur se solliciter de votre bienveillance un passeport, pour mei et ma fille Jeanne, 14 ans, à l'effet de me rendre en suisse rour mon mari interne a Grindelwald. Veuillez agreer, Monneuer le Freset, l'hammage de man profout son Carpio Vu avec avis Lauvrable demand L'assitude de Mu Carpio et de mer li sa fille yearne, our point de vue lémarch le ré national n'a jamais donné lieu a remanque pendant leur sijour à avrillar Awrillac le 14 Octobre 1914 inerale ra Commissaire de Palice

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION

DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

SERVICE CENTRAL DES PASSEPORTS

.N.284 / 8,464

République Française

PRÉSECTURE DUCANTAL.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

MANGTEUR LE Préfet du Cantal

Carpio, Marie Sais profession épouse auxvillar - rue des banneurs, n° 18

ire connaître, en da ine demande de Ladame CARPIO, demeur

Carpio, Gabriel
soldat au 145: 2. Infanterie
Grindelvald-Hötel mational

e pour y visiter son

Lettre en rate de 26 septembre 1917 L'intéressée a déclaré ê fre indigente; elle demandera une allocation à l'Auvre de Colonie tuisse.

former que cette demand le avant de délivrer le assurer que la démarch lonie Suisse a eu le rés

Anvollar, le 6 octobre 1917

ecteur de la Surete Générale

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION

DE LA SURETÉ GÉNÉRALE

SERVICE CENTRAL DES PASSEPORTS

Nº284 / 8,464

République Française

PRÉFECTURE DU CANTAL.

PRÉFECTURE DU CANTAL.

PRÉFECTURE DU CANTAL.

PRÉFECTURE DU CANTAL.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

a MONSIEUR LE Préfet du Cantal

Vous avez bien voulu me faire connaître, en date du 6 Octobre courant qu'une demande de passeport avait été formée par Madame CARPIO, demeurant Aurillac, 18, rue des Tanneurs.

à l'effet de se rendre en Suisse pour y visiter son mar interné militaire.

J'ai l'honneur de vous informer que cette demande peut être accueillie mais avant de délivrer le port vous voudrez bien vous assurer que la démarche auprès de l'Oeuvre de la Colonie Suisse a eu le rési désiré.

> Pour le Ministre de l'Interieur Le Directeur de la Surete Générale